

2021



Métiers des bibliothèques

Micherioù al levraouegoù

PRÉPARATION
ET ACCÈS AUX MÉTIERS DES
BIBLIOTHÈQUES

LES ORGANISMES RÉGIONAUX
DE FORMATION

Guide des formations
Roll ar stummadurioù

Livre
et
lecture
en
Bretagne

sommaire

Édito	3
-------------	---

Préparation et accès aux métiers des bibliothèques

1 / Les formations préparatoires aux métiers 5

Le titre d'auxiliaire de bibliothèque	5
Le diplôme d'université Assistant des bibliothèques et de documentation	6
Le DEUST Métiers des bibliothèques et de la documentation	7
La licence professionnelle Métiers du livre : documentation et bibliothèques	8
Le master Métiers du livre et de l'édition spécialité édition contemporaine et numérique, document numérique, humanités numériques	9
Le master Arts, lettres, langues, mention Métiers du livre et de l'édition	10
Le master Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation, parcours documentation	11

2 / Les organismes de préparation aux concours et aux examens professionnels 12

Le Centre national de la fonction publique territoriale (CNFPT)	13
Le Centre de formation aux carrières des bibliothèques (CFCB)	14
Le Centre national d'enseignement à distance (CNED)	15
L'Institut de préparation à l'administration générale (IPAG)	15

3 / Les concours 16

Les conditions d'accès aux concours des bibliothèques	16
Fonction publique d'État	16
Fonction publique territoriale	18
Les calendriers prévisionnels des concours et des examens professionnels	20
Calendrier des concours d'État des bibliothèques	20
Calendrier des concours territoriaux des bibliothèques	22

La formation continue - Les organismes de formation

Le Centre national de la fonction publique territoriale (CNFPT)	25
Les bibliothèques départementales (BD)	26
Le Centre de formation aux carrières des bibliothèques (CFCB)	27
L'Unité régionale de formation à l'information scientifique et technique (URFIST)	28
L'Association des bibliothécaires de France (ABF)	29
L'Association des professionnels de l'information et de la documentation (ADBS)	29
Livre et lecture en Bretagne (LLB)	30

Pour en savoir plus	31
---------------------------	----

édito

L'avancée dans le XXI^e siècle nous donne à voir une mutation profonde initiée par la révolution numérique. Les médiathèques, acteurs clés dans la cité, ont un rôle d'accompagnement des usagers et sont donc amenées à se réinterroger constamment.

Aux missions traditionnelles [conservation et communication des informations, accès à la culture sous toutes ses formes, etc.] s'ajoutent un rôle central d'acteur social et une ouverture des médiathèques sur différents réseaux.

Ainsi, plus que jamais, la dimension sociale et d'accompagnement des publics représente une part croissante des métiers de bibliothécaire. Cet aspect protéiforme de ce métier doit être soutenu par des temps de rencontres et d'échanges entre professionnels. C'est bien par la richesse de ces temps de formation que se construit la bibliothèque de demain.

Je vous invite donc à prendre connaissance de ce guide 2021 qui présente l'offre riche de formations proposées par les organismes acteurs de la formation en bibliothèque en Bretagne. Le détail des stages et autres événements de formation continue proposés en Bretagne en 2021 est à présent disponible uniquement sous la forme d'un catalogue en ligne, interrogeable selon différents critères et mis à jour.

Comme vous le découvrirez, certaines répondent à des besoins au cœur de notre actualité professionnelle [comme la transition bibliographique, notamment], d'autres permettent de revenir à des fondamentaux [le patrimoine écrit en bibliothèque, l'accueil, la politique documentaire].

Gabrielle MOYSAN
Médiathèque municipale de Lorient
Coanimatrice de l'atelier « Évolution des métiers »

Préparation et accès *aux métiers des bibliothèques*



Les formations préparatoires *aux métiers*



Le titre d'auxiliaire de bibliothèque

L'Association des bibliothécaires de France (ABF) organise une formation élémentaire, homologuée par la Commission nationale de la certification professionnelle, réservée aux personnes qui travaillent en bibliothèque, à titre salarié ou bénévole, quelle que soit la structure.

Objectif

Acquérir de bonnes connaissances de base pour travailler en bibliothèque.

Durée

200 heures de septembre à juin (cours théoriques, travaux pratiques, visites) + un stage pratique d'une semaine.

À l'issue de cette formation, les candidats présentent, en mai-juin, les épreuves nationales du titre de niveau V d'auxiliaire de bibliothèque. Ce diplôme ne donne pas accès, au sens strict, à un emploi dans la fonction publique. Il représente cependant un atout pour les recrutements de catégorie C d'adjoints du patrimoine (fonction publique territoriale) ou de magasiniers des bibliothèques (fonction publique d'État), car il constitue une preuve certaine de compétence, appréciée par les employeurs. Le diplôme peut également être obtenu par une procédure de validation des acquis de l'expérience (VAE).

Vous pouvez télécharger le dossier sur le site www.abf.asso.fr, rubrique « Formation ».

Renseignements sur la formation en Bretagne

Le centre de formation est situé à Lorient (56) et les cours se déroulent à :
Médiathèque municipale de Lorient
4, place François-Mitterrand
56100 Lorient

Pour tout contact :

Mél. : abfgroupebretagne@gmail.com

CONTACTS

Pour tout renseignement sur la VAE :

Sur les contenus professionnels

Cécile TRÉVIAN

Mél. : ceciletrevian@yahoo.fr

Sur les aspects administratifs

Mélanie ROSON

Tél. : 01 55 33 10 10

Mél. : m.rosone@abf.asso.fr

Le diplôme d'université Assistant des bibliothèques et de documentation

Le diplôme d'université (DU), de niveau bac +1, est coorganisé par le département Lettres de l'UFR Arts, lettres, communication (ALC) de l'université Rennes 2 et le Centre de formation aux carrières des bibliothèques (CFCB) Bretagne – Pays de la Loire. Il vise à offrir une formation professionnelle permettant d'acquérir les connaissances et les savoir-faire nécessaires pour exercer en bibliothèque. Il constitue une formation de base et apporte la culture professionnelle nécessaire aux étudiants qui envisagent une préparation aux concours des bibliothèques (catégories B et C). Le DU est en cours d'inscription au Répertoire national des certifications professionnelles (RNCP).

Public visé

- > Étudiants en formation initiale ;
- > Adultes en reprise d'études en formation continue : personnels en poste dans une bibliothèque ou dans un centre de documentation sans formation préalable, désirant actualiser leurs compétences ou évoluer dans leur carrière ;
- > Salariés travaillant dans un autre domaine et souhaitant une reconversion professionnelle ;
- > Salariés en congé de formation ;
- > Bénéficiaires du Parcours emploi compétences (PEC) ;
- > Demandeurs d'emploi résidant en Bretagne [se renseigner auprès du Conseil régional de Bretagne pour une éventuelle prise en charge. Le service de formation continue de l'université Rennes 2 accompagne ces démarches].

Organisation

De septembre à mai, la formation est dispensée les lundis (cours obligatoires). Depuis la rentrée 2015, le DU est organisé sur le modèle d'un dispositif de formation hybride. 30 heures de cours et d'accompagnement

sont ainsi proposées en enseignement à distance, afin de favoriser la pédagogie inversée et de développer les pratiques numériques des étudiants.

Les enseignements sont assurés par des enseignants de l'université Rennes 2 et par des professionnels des bibliothèques et de la documentation.

Durée

- > 230 heures de cours (hors activités facultatives) dont 30 heures à distance ;
- > 140 heures de stage encadré.

Admission

La formation est ouverte aux titulaires d'un baccalauréat, d'un diplôme d'accès aux études universitaires (DAEU) ou d'un diplôme de niveau équivalent. Pour les non-titulaires de ces diplômes, il convient de déposer au préalable une demande de validation des acquis professionnels (VAP). L'accès est sélectif et limité à 30 étudiants. Les candidatures peuvent être déposées sur le site de l'université Rennes 2 à partir du mois de mars 2021 (portail eCandidat).

Les organisateurs de la formation seront présents le 13 février 2021 lors de la journée portes ouvertes de l'université Rennes 2 (consulter le site de l'université).

CONTACTS

Catherine DANIEL

Responsable pédagogique (UFR ALC, département Lettres)

Tél. : **02 99 14 15 62**

Mél. : **catherine.daniel@univ-rennes2.fr**

Isabelle BAILLIET

Responsable de la coordination DU (CFCB)

Tél. : **02 99 14 12 34**

Mél. : **isabelle.bailliet@univ-rennes2.fr**

Web : <https://intranet.univ-rennes2.fr/lettres/diplome-universite-assistant-bibliotheques-documentation>

Le DEUST Métiers des bibliothèques et de la documentation

Proposé par l'université Rennes 2 (département Lettres), le diplôme d'études universitaires scientifiques et techniques (DEUST) sanctionne une formation universitaire de niveau bac +2. Ouverte aux bacheliers, aux étudiants de licence et aux personnes en situation de reprise d'études, la formation est professionnalisante (enseignements de bibliothéconomie, de documentation et initiation aux problématiques de l'information spécialisée) et permet l'insertion directe sur le marché du travail. La formation comprend une partie disciplinaire (enseignements de lettres) mutualisée avec la licence de lettres modernes. Des aménagements d'études sont possibles pour les étudiants déjà titulaires d'un DEUG ou d'une licence.

Stages et projets tutorés

Trois stages professionnels :

- > 210 heures en première année ;
- > 140 heures en seconde année.

Admission

L'accès est sélectif et limité à une trentaine d'étudiants par an.

Débouchés

- > Poursuite d'études en licence professionnelle ;
- > Poursuite d'études en licence 3 de lettres parcours Bibliothèques et édition ;
- > Inscription aux concours de catégorie B (bibliothécaire assistant spécialisé de classe supérieure dans la fonction publique d'État ou assistant de conservation du patrimoine et des bibliothèques de 2^e classe, spécialité Bibliothèque ou Documentation, dans la fonction publique territoriale) ;
- > Inscription aux concours ITRF (ingénieurs et techniciens de recherche et de formation) ;
- > Recherche d'emploi.

CONTACTS

Catherine DANIEL [B 339],
Responsable pédagogique **DEUST 1^{re} année**
Tél. : **02 99 14 15 62**
Mél. : **catherine.daniel@univ-rennes2.fr**

Émilie ETEMAD-KASAEYAN [B 311],
Responsable pédagogique **DEUST 2^e année**
Tél. : **02 99 14 15 62**
Mél. : **emilie.etemad-kasaeyan@univ-rennes2.fr**

Web : www.univ-rennes2.fr/lettres/deust-metiers-bibliotheques-documentation

La licence professionnelle Métiers du livre : documentation et bibliothèques

Public visé

- > Étudiants titulaires d'un DEUST ou d'un DUT dans les métiers du livre ;
- > Étudiants titulaires d'une licence 2 ou 3 parcours Métiers du livre ;
- > Étudiants en réorientation après un stage dans une structure documentaire ;
- > Personnel des bibliothèques et centres de documentation souhaitant acquérir un niveau bac +3, en particulier : assistant qualifié des bibliothèques, bibliothécaire adjoint spécialisé, médiateur documentaire, technicien des bibliothèques, assistant documentaliste en secteur privé ou public, personnel en emploi aidé des bibliothèques et centres de documentation ;
- > Personnes en reconversion professionnelle cherchant un nouveau secteur d'activité.

Organisation

La formation est proposée en alternance (chaque mois : une semaine de cours, deux semaines de stage, une semaine d'autoformation).

Durée

- > 420 heures de stage (les étudiants salariés des bibliothèques ou de la documentation peuvent effectuer le stage sur leur lieu de travail) ;
- > 396 heures de cours.

Admission

L'accès est sélectif et limité à 20 étudiants.

Débouchés

Accessible avec un diplôme de niveau bac +2, la licence professionnelle Métiers du livre : documentation et bibliothèques est un diplôme de niveau bac +3 s'adressant à des étudiants qui se destinent aux métiers suivants :

- > Personnel des bibliothèques municipales (BM), des bibliothèques départementales (BD), des services communs de documentation (SCD), des grands établissements ;
- > Responsable de centre de documentation des institutions privées, publiques ;
- > Ingénieur documentaire des établissements de l'enseignement supérieur ;
- > Assistant ingénieur de bibliothèque et de documentation des établissements de l'enseignement supérieur.

CONTACT

UNIVERSITÉ RENNES 2, DÉPARTEMENT LETTRES

Campus Villejean – 35043 Rennes Cedex

Catherine DANIEL

Responsable pédagogique

Tél. : 02 99 14 15 62

Mél. : catherine.daniel@univ-rennes2.fr

Web : www.univ-rennes2.fr/lettres/licence-professionnelle-metiers-livre-documentation-bibliotheque

Le master Métiers du livre et de l'édition spécialité édition contemporaine et numérique, document numérique, humanités numériques

Objectif

L'université Bretagne-Sud propose cette formation dont l'objectif est d'ouvrir des perspectives sur les évolutions actuelles dans le domaine de l'édition, de la documentation et de la recherche en sciences humaines.

Admission

L'accès est limité à 30 étudiants. Avec la loi n° 2016-1828 du 23 décembre 2016, le master est désormais un cursus de quatre semestres conduisant au diplôme national de master. Le recrutement en master 1 repose sur l'étude du dossier du candidat et d'un entretien téléphonique éventuel. La validation des acquis professionnels et de l'expérience (VAP, VAE) permet également l'ouverture de la formation aux personnes issues de milieux professionnels différents. Pour se porter candidat, un dossier dématérialisé doit être déposé sur la plateforme eCandidat. Tous les titulaires d'une licence (en lettres et langues, mais aussi en sciences exactes), porteurs d'un projet en édition, en documentation ou en recherche en humanités numériques, sont potentiellement admissibles. Des connaissances minimales en logiciels de bureautique sont exigées.

Débouchés

Les titulaires de ces diplômes sont des professionnels pouvant travailler dans les secteurs suivants :

- > Édition : responsable d'édition, assistant éditorial, chef de projet multimédia, chargé de fabrication, préparateur-correcteur ;
- > Documentation : chargé de veille documentaire, documentaliste, gestionnaire en documentation d'entreprise ;
- > Recherche : ingénieur d'études et de recherche, lexicographe.

Pour en savoir plus, consulter le site www.univ-ubs.fr, rubrique « Formation / Nos masters ».

CONTACTS

UNIVERSITÉ BRETAGNE-SUD

Faculté Lettres, Langues, Sciences Humaines & Sociales (LLSHS)
4, rue Jean-Zay
BP 92116
56321 Lorient Cedex

Directeur du département
Geoffrey WILLIAMS
Mél. : geoffrey.williams@univ-ubs.fr

Responsables pédagogiques
Radia HANNACHI (Master 1)
Mél. : radia.hannachi@univ-ubs.fr
Chrystel MILLON (Master 2)
Mél. : chrystel.millon@univ-ubs.fr

Contact administratif
Stéphanie TRÉPOS
Tél. : 02 97 87 29 76
Mél. : stephanie.trepos@univ-ubs.fr

Le master Arts, lettres, langues mention Métiers du livre et de l'édition

Objectifs

Le master Métiers du livre et de l'édition forme des professionnels du livre et de l'édition polyvalents.

Le master 1 propose une formation généraliste aux métiers du livre et de l'édition, dans leur diversité : édition, bibliothèque, librairie...

Le master 2 offre une spécialisation dans le domaine des métiers de l'édition.

Les enseignements (culture générale du livre, analyse des publics et des pratiques lectorales, conception éditoriale, techniques rédactionnelles, graphisme et mise en pages, livre numérique, correction, conception de sites Internet, marketing, communication, droit, gestion...) sont assurés par des universitaires spécialisés et des professionnels associés. Ils visent à accompagner et à enrichir les projets professionnels présentés par les étudiants lors de leur candidature.

L'originalité de la formation réside dans les contacts directs établis avec les professionnels du livre au cours de l'année et la réalisation concrète de plusieurs projets éditoriaux plurimédias, individuels et collectifs.

Admission

Le master 1 est ouvert aux étudiants titulaires, au minimum, d'une licence ou d'un titre équivalent (bac +3).

Le master 2 est ouvert aux étudiants titulaires, au minimum, d'un master 1 ou titre équivalent (bac +4).

Une première sélection est effectuée sur dossier. La qualité et le réalisme du projet professionnel sont examinés attentivement, la formation étant destinée à en faciliter la réalisation. Une sélection définitive se fait lors d'un entretien individuel au cours duquel le candidat doit chercher à valoriser ses motivations. Une liste

principale et une liste complémentaire sont publiées à l'issue de ces entretiens.

Débouchés

À l'issue du master 1, les étudiants se destinant aux métiers de l'édition peuvent poursuivre en master 2. Ceux qui se destinent aux métiers des bibliothèques et de la librairie peuvent rejoindre d'autres masters 2 ou formations professionnelles spécialisées dans ces domaines.

À l'issue du master 2, les débouchés sont les suivants : éditeurs, assistants d'édition, chargés d'édition œuvrant au sein de collectivités et d'institutions culturelles, chargés de communication, web-rédacteurs et web-designers, responsables du développement numérique, chefs de projet.

CONTACTS

UNIVERSITÉ RENNES 2

UFR Arts, lettres, communication
Place du Recteur-Henri-Le Moal
CS 24307
35043 Rennes Cedex

Responsable pédagogique

Solenn DUPAS

Tél. : **02 99 14 15 62**

Mél. : **solenn.dupas@univ-rennes2.fr**

Renseignements et inscription :

Scolarité de l'UFR

Isabelle COSSON

Mél. : **isabelle.cosson@univ-rennes2.fr**

Le master Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation, parcours documentation

Public visé

L'accès en master 1 est ouvert à tout étudiant titulaire d'une licence souhaitant devenir professeur-documentaliste dans l'enseignement secondaire. Ce master s'adresse aussi à un public en formation continue souhaitant se réorienter vers cette fonction, ainsi qu'aux vacataires actuels en documentation.

Objectifs

À l'issue de la formation, les étudiants devront posséder les connaissances et les compétences nécessaires à l'enseignement de la discipline, aux différents niveaux du système scolaire. Le master Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation offre une préparation au Capes externe de documentation en première année. Il vise également à permettre aux étudiants d'acquérir des outils méthodologiques, dans le cadre d'une initiation à la recherche.

Admission

Dépôt d'un dossier de candidature par l'intermédiaire du portail eCandidat.

CONTACTS

UNIVERSITÉ RENNES 2

UFR Arts, lettres, communication
Place du Recteur-Henri-Le Moal
CS 24307
35043 Rennes Cedex

Département Lettres

Tél. : **02 99 14 15 41**

Mél. : **secretariat-lettres@univ-rennes2.fr**

Web : www.univ-rennes2.fr/lettres/master-mef-specialitedocumentation

Jean-Paul THOMAS

Responsable master 1

Mél. : **jean-paul.thomas@univ-rennes2.fr**

Jocelyne CORBIN

Responsable master 2

Mél. : **jocelyne.corbin@inspe-bretagne.fr**

Les organismes de préparation aux concours *et aux examens professionnels*



Les concours des bibliothèques, fonction publique d'État et fonction publique territoriale, peuvent être préparés dans divers centres de formation et selon différentes modalités. D'autres possibilités existent hors région. RENSEIGNEZ-VOUS ! Et n'oubliez pas : un concours, c'est beaucoup d'appelés et très peu d'élus !

Le Centre national de la fonction publique territoriale (CNFPT) : préparations aux concours internes et externes

Public visé

La préparation aux concours internes est ouverte aux personnels exerçant dans les collectivités territoriales. Les agents dont l'objectif est le concours externe ou le troisième concours peuvent également s'inscrire sur ces dispositifs, en raison des similitudes avec les épreuves du concours interne. Si les épreuves sont différentes, le CNFPT organise, en cas d'effectifs suffisants, une préparation spécifique pour le concours externe ou la troisième voie.

Admission

Des tests d'orientation en amont des parcours de préparation sont désormais mis en place de manière systématique. Le résultat de ces tests permet d'identifier le parcours de formation adapté aux besoins.

Calendrier des préparations

Le calendrier prévisionnel des préparations aux concours et examens professionnels organisés par le CNFPT Bretagne est établi en fonction du calendrier d'organisation des épreuves par les centres de gestion du Grand Ouest et des prévisions d'organisation des années suivantes. Il comprend chaque année deux périodes de recensement, le 15 février et le 15 octobre. Il est accessible sur le site Internet du CNFPT, www.cnfpt.fr, se localiser en Bretagne, rubrique « Évoluer / La préparation aux concours et examens professionnels / Bretagne / Les prépas concours en Bretagne ».

Il est toutefois recommandé de le consulter régulièrement. En effet, d'éventuelles modifications du calendrier des concours et examens professionnels par les centres de gestion peuvent avoir une incidence sur les préparations, voire sur les inscriptions aux préparations.

Modalités d'inscription aux préparations

L'inscription se fait par l'intermédiaire de la plateforme d'inscription en ligne du CNFPT, <https://inscription.cnfpt.fr>, « Mes inscriptions / Formation inter-collectivité et autre » (se renseigner auprès de son employeur).

NB : l'inscription aux préparations pour les personnes sous contrat aidé est subordonnée à une prise en charge par l'employeur.

Rappels utiles

L'inscription à la préparation ne vaut pas inscription au concours ou à l'examen, il convient de s'y inscrire spécifiquement aux dates figurant sur le calendrier des centres de gestion. Les frais de déplacement et d'hébergement ne sont pas remboursés par le CNFPT aux agents qui suivent les préparations aux concours et examens professionnels.

CONTACTS

DÉLÉGATION BRETAGNE

Rue Louis-de-Brogie
56038 Vannes Cedex
Tél. : **02 97 47 71 00**

Claudine LE BOURSICAUD-GRANDIN

Mél. : claudine.leboursicaud@cnfpt.fr

Nathalie RYO

Assistante
Tél. : **02 97 47 50 22**
Mél. : nathalie.ryo@cnfpt.fr

Le Centre de formation aux carrières des bibliothèques (CFCB)

Implanté depuis 1996 au sein de l'université Rennes 2, le Centre de formation aux carrières des bibliothèques (CFCB) Bretagne – Pays de la Loire propose des préparations aux concours des bibliothèques (territoriales et d'État).

Le CFCB organise des préparations en présentiel qui s'adressent à tous (étudiants, salariés, demandeurs d'emploi...), mais pour lesquelles il est recommandé d'avoir acquis une formation spécifique (DU, DEUST, licence professionnelle ou master pro) ou de posséder une expérience en bibliothèque.

Les préparations aux concours se déroulent le lundi. Elles concernent les concours des fonctions publiques d'État et territoriale qui sont déclarés ouverts pour l'année en cours et l'année suivante. Pour chaque préparation, la formation est organisée, sous réserve d'un nombre suffisant de stagiaires, pendant l'année universitaire, et son calendrier dépend des dates des épreuves d'admissibilité et d'admission des concours préparés.

La préparation aux épreuves d'admissibilité intègre des entraînements aux épreuves, des cours de méthodologie et des devoirs sur table. La préparation aux épreuves d'admission comprend des entraînements aux épreuves orales obligatoires, des cours de méthodologie et des oraux blancs.

Le CFCB propose des préparations aux épreuves orales d'admission pour les candidats admissibles aux concours territoriaux et d'État de la filière bibliothèque ainsi qu'aux concours ITRF (ingénieurs et techniciens de recherche et de formation) de la BAP F documentation (branche d'activité professionnelle) des universités.

Si vous êtes admissible à l'un de ces concours, n'hésitez pas à contacter le CFCB même si vous n'avez pas suivi de préparation au préalable. Ces préparations sont payantes à la demi-journée.

Le CFCB assure également des préparations en réseau sur un mode hybride (à distance/présentiel) aux concours et examens professionnels de la fonction publique

d'État. Elles sont réservées aux agents des établissements documentaires du ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation, titulaires ou contractuels. Elles comprennent des enseignements méthodologiques à distance, des devoirs sur table et des journées de regroupement présentesielles. Si vous souhaitez préparer seul ou seule les concours, une proposition à distance existe par le réseau des CRFCB.

Le CFCB dispose également d'un centre de documentation spécialisé, accessible aux heures d'ouverture (inscription gratuite pour le prêt sur présentation d'une pièce d'identité : six documents pour quatre semaines).

Le CFCB peut accueillir en entretien individuel les salariés et demandeurs d'emploi ayant un projet de reconversion professionnelle en bibliothèque. N'hésitez pas à prendre rendez-vous. Les tarifs des préparations aux concours, validés par le conseil d'administration de l'université, sont consultables sur le site Internet du CFCB ou sur la plateforme de gestion des formations des CRFCB.

Permanences d'accueil

Lundi : 9 h 00 – 12 h 30 et 13 h 30 – 18 h 00
(17 h 00 en été)

Mardi, mercredi, jeudi : 9 h 00 – 12 h 30 et
14 h 00 – 17 h 30 (17 h 00 en été)

Vendredi : 9 h 00 – 12 h 30

CFCB BRETAGNE – PAYS DE LA LOIRE

Place du Recteur-Henri-Le Moal
CS 64302 - 35043 Rennes Cedex
Tél. : **02 99 14 12 95** (accueil du CFCB)
Mél. : **cfcbb@univ-rennes2.fr**

www.prepaconcourscrfcb.fr
Plateforme des CRFCB : www.crfcb.fr

Isabelle BAILLIET

Responsable des préparations aux concours des bibliothèques
Tél. : **02 99 14 12 34**
Mél. : **isabelle.bailliet@univ-rennes2.fr**

Web : www.univ-rennes2.fr/cfcb
www.univ-rennes2.fr/cfcb/preparation-aux-concours-bibliotheques

Facebook : www.facebook.com/CFCB-Bretagne-Pays-de-la-loire-15607254114787
Twitter : https://twitter.com/cfcb_bl

Le Centre national d'enseignement à distance (CNED)

Le CNED, établissement public national à caractère administratif, placé sous la tutelle des ministères de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports, et de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation, propose des préparations à différents concours des catégories A et B.

CATÉGORIE A

- > Bibliothécaire d'État [externe] ;
- > Bibliothécaire territorial [externe] ;
- > Attaché territorial de conservation du patrimoine – spécialité musée [externe et interne].

CATÉGORIE B

- > Assistant territorial de conservation du patrimoine et des bibliothèques [externe, interne et troisième concours] ;
- > Bibliothécaire assistant spécialisé (Bibas) de classe normale [externe et interne].

CONTACT

CNED

BP 60200
86980 Futuroscope Chasseneuil Cedex

Un conseiller à votre écoute : **05 49 49 94 94**

De juin à octobre, du lundi au vendredi :
8 h 30 – 18 h 30

De novembre à mai, du lundi au vendredi :
8 h 30 – 18 h 00

Tarifification ordinaire, sans surcoût.
Serveur vocal en dehors des horaires d'ouverture.

Web : www.cned.fr

L'Institut de préparation à l'administration générale (IPAG)

L'IPAG prépare aux épreuves des concours administratifs de catégorie A, les méthodologies étant les mêmes pour les concours de conservateurs et de bibliothécaires. L'IPAG de Rennes dépend de l'université Rennes 1, l'IPAG de Brest dépend de l'université de Bretagne-Occidentale (UBO).

Jours et heures d'ouverture du secrétariat

Lundi, mardi, mercredi : 9 h 00 – 11 h 30 et
13 h 30 – 16 h 30

Jeudi, vendredi : 9 h 00 – 11 h 30

CONTACTS

RENNES IPAG

106, boulevard de la Duchesse-Anne
35700 Rennes
Tél. : **02 23 23 78 93**
Fax : **02 23 23 78 92**
Mél. : **ipag@univ-rennes1.fr**

Web : <https://ipag.univ-rennes1.fr>

BREST IPAG

Faculté des Lettres Victor-Segalen
20, rue Duquesne
CS 93837
29238 Brest Cedex 3
Tél. : **02 98 01 63 34**
Fax : **02 98 01 70 60**
Mél. : **ipag@univ-brest.fr**

Web : www.univ-brest.fr/ipag

Fonction publique d'état

Tout candidat doit remplir les conditions exigées par le statut général des fonctionnaires, c'est-à-dire :

- > Avoir la nationalité française ou celle d'un État de l'Union européenne ;
- > Jouir de ses droits civiques ;
- > Ne pas avoir de mentions incompatibles avec l'exercice des fonctions au bulletin n° 2 de son casier judiciaire ;
- > Remplir les conditions d'aptitude physique exigées pour exercer dans la fonction publique.

Selon le concours, la condition pour présenter sa candidature est en général la possession d'un diplôme ou d'un grade.

Catégorie	Corps	Conditions d'accès au concours
A	Conservateur des bibliothèques	BAC +3 (externe) ou 4 ans de service public (interne) ou doctorat (réservé docteurs)
	Bibliothécaire	BAC +3 (externe) ou 4 ans de service public dont 2 ans en bibliothèque (interne) ou doctorat (réservé docteurs)
B	Bibliothécaire assistant spécialisé (classe supérieure)*	DUT ou DEUST Métiers du livre (externe) ou 4 ans de service public (interne)
	Bibliothécaire assistant spécialisé (classe normale)*	BAC (externe) ou 4 ans de service public (interne)
C	Magasinier principal de 2 ^e classe	Brevet des collèges, CAP, BEP (externe) ou 1 an de service public (interne)
	Magasinier des bibliothèques	Sans concours

* Décret n° 2011-1140 du 21 septembre 2011 portant sur le statut particulier du corps des bibliothécaires assistants spécialisés : fusion du corps des assistants de bibliothèque et du corps des bibliothécaires adjoints spécialisés au sein d'un nouveau corps de bibliothécaires assistants spécialisés.

Les concours

Les conditions d'accès aux concours des bibliothèques



Formation post-concours

Les candidats admis sont nommés conservateurs stagiaires et perçoivent un traitement mensuel. La formation à l'Enssib dure 18 mois et se trouve sanctionnée par le diplôme de conservateur des bibliothèques (DCB).

Les candidats admis sont nommés bibliothécaires stagiaires et perçoivent un traitement mensuel. La formation de l'Enssib dure 6 mois et se trouve sanctionnée par une certification de bibliothécaire.

Les candidats admis reçoivent une formation professionnelle d'une durée de 5 jours fractionnables afin de parfaire leur connaissance de l'environnement professionnel général et plus particulièrement celui de l'établissement d'affectation. Cette formation est dispensée par l'établissement d'affectation. Ils reçoivent en outre une formation professionnelle complémentaire de 120 heures afin d'acquérir et de développer les compétences nécessaires à leurs fonctions.**

Les candidats admis reçoivent une formation professionnelle d'une durée de 5 jours fractionnables afin de parfaire leur connaissance de l'environnement professionnel général et plus particulièrement celui de l'établissement d'affectation. Cette formation est dispensée par l'établissement d'affectation. Ils reçoivent en outre une formation professionnelle complémentaire de 120 heures afin d'acquérir et de développer les compétences nécessaires à leurs fonctions.**

Il n'y a pas de formation post-recrutement pour les magasiniers.

Il n'y a pas de formation post-recrutement pour les magasiniers.

** Arrêté du 8 août 2013 fixant le contenu et les modalités d'organisation générale de la formation des bibliothécaires assistants spécialisés stagiaires de classe normale et de classe supérieure.

Fonction publique territoriale

Tout candidat doit remplir les conditions exigées par le statut général des fonctionnaires, c'est-à-dire :

- > Avoir la nationalité française ou celle d'un État de l'Union européenne ;
- > Jouir de ses droits civiques ;
- > Ne pas avoir de mentions incompatibles avec l'exercice des fonctions au bulletin n° 2 de son casier judiciaire ;
- > Remplir les conditions d'aptitude physique exigées pour exercer dans la fonction publique.

Selon le concours, la condition pour présenter sa candidature est en général la possession d'un diplôme ou d'un grade.

Catégorie	Corps	Conditions d'accès au concours
A	Conservateur des bibliothèques	BAC +3 [externe] ou 7 ans de service public en étant en fonction à la date du concours [interne]
	Bibliothécaire	BAC +3 [externe] ou 4 ans de service public [interne]
B	Assistant de conservation du patrimoine et des bibliothèques principal de 2 ^e classe*	DUT ou DEUST Métiers du livre [externe] ou 4 ans de service public [interne] ou 4 ans d'activité professionnelle, de mandats de membre d'une assemblée élue d'une collectivité territoriale ou d'activités accomplies en qualité de responsable d'une association [3 ^e concours]
	Assistant de conservation du patrimoine et des bibliothèques*	Bac série L option Histoire des arts ou diplôme homologué au niveau 4 [externe] ou 4 ans de service public effectif compte non tenu des périodes de stage ou de formation [interne] ou 4 ans d'activité professionnelle, de mandats de membre d'une assemblée élue d'une collectivité territoriale ou d'activités accomplies en qualité de responsable d'une association [3 ^e concours]
C	Adjoint du patrimoine principal de 2^e classe	Brevet des collèges, CAP, BEP [externe] ou 4 ans de service public [interne] ou 4 ans d'activité professionnelle, de mandats de membre d'une assemblée élue d'une collectivité territoriale ou d'activités accomplies en qualité de responsable d'une association [3 ^e concours]
	Adjoint du patrimoine	Sans concours, recrutement direct par les collectivités

* Décret n° 2011-1642 du 23 novembre 2011 portant statut particulier du cadre d'emploi des assistants territoriaux de conservation du patrimoine et des bibliothèques.

** Décret n° 2008-512 du 29 mai 2008 relatif à la formation statutaire obligatoire dans la fonction publique territoriale.

*** Décret n° 2007-1845 du 26 décembre 2007 relatif à la formation professionnelle tout au long de la vie des agents de la fonction publique territoriale.

Formation post-concours

Lieu : INET (Strasbourg)

Durée : 18 mois, puis inscription sur liste d'aptitude.

Les formations obligatoires**

Formations d'intégration visant l'acquisition de connaissances relatives à l'environnement territorial qui doivent intervenir au cours de l'année de nomination et préalablement à la titularisation : 5 jours de formation d'intégration, sauf formation en école et lauréats de la promotion interne ;

Formations de professionnalisation visant l'adaptation à l'emploi et le maintien à niveau des compétences qui se composent :

- > des formations de professionnalisation au premier emploi : un minimum de 3 jours (en catégorie C) ou de 5 jours (A et B) et un maximum de 10 jours, dans les 2 ans suivant la nomination ;
- > des formations de professionnalisation tout au long de la carrière : 2 à 10 jours maximum de formation par période de 5 ans ;
- > des formations de professionnalisation à la suite d'une affectation sur un poste à responsabilité : 3 à 10 jours dans les 6 mois suivant l'affectation sur ce poste.

Les autres types de formations***

- > Préparations aux concours et aux examens professionnels ;
- > Formations de perfectionnement dispensées en cours de carrière ;
- > Formations personnelles (mise en disponibilité pour études et recherche, congés de formation professionnelle, congés pour bilan de compétences, congés pour VAE) ;
- > Actions de lutte contre l'illettrisme.

Calendrier des concours et examens professionnels d'État des bibliothèques organisés au titre de l'année 2021

[Sous réserve de confirmation au *Journal officiel*]

Les inscriptions se font sur le serveur des rectorats d'académie entre le **13 octobre et le 12 novembre 2020**.

Bretagne : <https://ocean.ac-rennes.fr/inscrinetATE>

Les résultats d'admissibilité et d'admission sont consultables sur Publnet.

http://publnetd5.education.fr/publnet/Servlet/PublnetServlet?_page=ACCUEIL

Consulter régulièrement le site **www.enseignementsup-recherche.gouv.fr**

Catégorie	Grade
A	Conservateur Interne Externe Réservé docteurs
	Bibliothécaire Interne Externe Réservé docteurs
B	BIBAS de classe supérieur Examen professionnel d'avancement
	BIBAS de classe normal
C	Magasinier principal de 2° classe

Les calendriers prévisionnels des concours et des examens professionnels

Admissibilité		Admission		
Épreuves	Résultats	Envoi des documents préalables aux épreuves d'admission	Epreuves	Résultats
31 mars et 1 ^{er} avril 2021	25 mai 2021 [10 juin 2021 : dossier RAEP]			
31 mars et 1 ^{er} avril 2021	25 mai 2021		28 juin au 2 juillet 2021	5 juillet 2021
1 ^{er} avril 2021	25 mai 2021 [10 juin 2021 : dossier RAEP]			
11 février 2021 11 et 12 février 2021 11 février 2021	26 mars 2021	16 avril 2021	18 au 20 mai 2021	21 mai 2021
1 ^{er} avril 2021 [23 novembre 2020 : RAEP]	10 décembre 2021		12 au 14 janvier 2021	15 janvier 2021
11 février 2021	23 mars 2021	9 avril 2021	25 au 28 mai 2021	31 mai 2021
10 mars 2021	7 mai 2021		7 au 9 juin 2021 (oral)	11 juin 2021

Calendrier prévisionnel des concours territoriaux des bibliothèques organisés au titre de l'année 2021

[Sous réserve de confirmation au *Journal officiel*]

Catégorie	Concours	Inscriptions 2021	
		Ouverture	Fermeture
A	Conservateur des bibliothèques Concours Interne Externe		
	Bibliothécaire principal Examen professionnel Avancement de grade	L'examen professionnel d'avancement de grade	
	Bibliothécaire Concours Interne Externe	En raison du contexte sanitaire, les épreuves Seuls les candidats inscrits à la session 2020	
B	Assistant principal de 1^{re} classe Examen professionnel Avancement de grade	En raison du contexte sanitaire, l'édition 2020 prévisionnelle n'est communiquée par la FNC	
	Assistant principal de 2^e classe Examen professionnel Avancement de grade	En raison du contexte sanitaire, l'édition 2020 prévisionnelle n'est communiquée par la FNC	
	Assistant principal de 2^e classe Examen professionnel Promotion interne	En raison du contexte sanitaire, l'édition 2020 date prévisionnelle n'est communiquée par la FNC	
	Assistant principal de 2^e classe Concours Externe Interne 3 ^e voie	27 octobre 2020	18 novembre 2020
	Assistant Concours Externe Interne 3 ^e voie	27 octobre 2020	18 novembre 2020
	Adjoint principal de 2^e classe Concours Externe Interne 3 ^e voie	27 octobre 2020	18 novembre 2020
C	Adjoint principal de 2^e classe Examen professionnel Avancement de grade	En raison du contexte sanitaire, l'édition 2020 Aucune date prévisionnelle n'est communiquée	
	Adjoint principal de 2^e classe Concours Externe Interne 3 ^e voie	6 octobre 2020	28 octobre 2020

Les inscriptions et la consultation des résultats d'admissibilité et d'admission sont à faire sur le site des organisateurs.

Consulter régulièrement les sites du CNFPT (www.cnfpt.fr) et de la FNCDG (www.fncdg.com).

2020	Admissibilité 2021		Admission 2021	
	Épreuves	Résultats	Épreuves	Résultats
Dépôt des dossiers d'inscription				
NC				
L'examen de bibliothécaire principal ne sera pas organisé en 2021.				
Les épreuves d'admissibilité, qui devaient avoir lieu en mai 2020, sont reportées au 27 janvier 2021. Elles pourront concourir.				
L'examen de l'examen professionnel d'avancement de grade d'assistant principal de 1 ^{er} classe a été annulée. Aucune date d'admission.				
L'examen de l'examen professionnel d'avancement de grade d'assistant principal de 2 ^e classe a été annulée. Aucune date d'admission.				
L'examen de l'examen professionnel de promotion interne de grade d'assistant principal de 2 ^e classe a été annulée. Aucune date d'admission par la FNCDG.				
26 novembre 2020	27 mai 2021	NC	NC	NC
26 novembre 2020	27 mai 2021	NC	NC	NC
L'examen de l'examen professionnel d'avancement de grade d'adjoint du patrimoine principal de 2 ^e classe a été annulée. Aucune date d'admission par la FNCDG.				
5 novembre 2020	30 mars 2021	NC	NC	NC

La formation continue - Les organismes *de formation*



Le Centre national de la fonction publique territoriale (CNFPT)

Le CNFPT est un établissement public unique paritaire déconcentré, créé par la loi du 26 janvier 1984, dont les missions de formation et d'emploi concourent à l'accompagnement des collectivités territoriales, établissements publics territoriaux et de leurs agents dans leur mission de service public.

La mission de l'établissement est de développer les compétences de tous les agents de la fonction publique territoriale. Chaque année, l'établissement forme plus d'un million d'agents territoriaux, dispense près de 2 600 000 journées de formation aux stagiaires et organise 1 300 événements.

Le Centre national de la fonction publique territoriale conçoit et dispense des formations à l'ensemble des agents territoriaux, de toutes catégories, A, B et C, tout au long de leur vie professionnelle. Le CNFPT organise plusieurs concours et examens professionnels de la fonction publique territoriale : administrateur territorial, conservateur territorial du patrimoine, conservateur territorial des bibliothèques, ingénieur en chef territorial. Il propose également un accompagnement à la validation des acquis de l'expérience (VAE) et organise la reconnaissance de l'équivalence des diplômes (RED).

Le CNFPT réunit près de 2 300 femmes et hommes, travaillant chaque jour au service des collectivités et de leurs agents dans une organisation souple et déconcentrée : 18 délégations, 64 antennes, 18 pôles de compétences et 5 instituts nationaux. Le dispositif de formation professionnelle des agents territoriaux est contrôlé par 177 élus et représentants des personnels au niveau national et 1 446 élus et représentants des personnels au niveau régional.

La délégation Bretagne

La délégation de Bretagne comporte un siège régional et quatre antennes de plein exercice (une par département) :

- > Siège de région et antenne d'Ille-et-Vilaine : Thorigné-Fouillard (périphérie de Rennes)
- > Antenne des Côtes-d'Armor : Saint-Brieuc
- > Antenne du Finistère : Brest
- > Antenne du Morbihan : Vannes

75 agents territoriaux sont au service de la formation des personnels des 2 037 collectivités territoriales bretonnes et de leurs 90 250 agents.

L'instance paritaire délibérante de la délégation de Bretagne est le conseil régional d'orientation, composé d'élus et de représentants des personnels territoriaux bretons. Il est présidé par Yohann Nédélec, vice-président de Brest Métropole.

Retrouvez toute l'offre de formation sur

www.cnfpt.fr

Les inscriptions aux formations s'effectuent à partir du site Internet :

<https://inscription.cnfpt.fr> [se renseigner auprès de son employeur].

CONTACTS

DÉLÉGATION BRETAGNE

Rue Louis-de-Broglié
56038 Vannes Cedex
Tél. : **02 97 47 71 00**

William LAMBART

Conseiller formation
Mél. : **william.lambart@cnfpt.fr**

Anita MONNERAY

Secrétaire formation
Tél. : **02 97 47 71 09**
Mél. : **anita.monneray@cnfpt.fr**

Les bibliothèques départementales

Les bibliothèques départementales, dont la mission est d'aider les communes de leur département à mettre en place et à développer des services de lecture publique, assurent un programme régulier de formations destinées aux équipes de bibliothécaires, bénévoles ou salariés, qui gèrent et animent les bibliothèques locales.

La plupart de ces stages, gratuits pour les participants, sont réservés en priorité aux bibliothèques appartenant au réseau de la bibliothèque départementale.

Ces stages, financés par le conseil départemental du département organisateur, sont aussi ouverts gratuitement aux trois autres départements, sous réserve de places disponibles. Pour les modalités de participation, vous pouvez contacter la bibliothèque départementale organisatrice.

CONTACTS

BIBLIOTHÈQUE DÉPARTEMENTALE DES CÔTES-D'ARMOR / LEVRAOUEG AODOÛ-AN-ARVOR

Anne-Marie COJEAN

Tél. : 02 96 74 51 05

Mél. : anne-marie.cojean@cotesdarmor.fr

Web : <http://bca.cotesdarmor.fr>

BIBLIOTHÈQUE DÉPARTEMENTALE DU FINISTÈRE / LEVRAOUEG PENN-AR-BED

Isabelle ARCOS-DESLOGES

Tél. : 02 98 95 88 12

Mél. : isabelle.arcos-desloges@finistere.fr

Web : <http://biblio.finistere.fr>

MÉDIATHÈQUE DÉPARTEMENTALE D'ILLE-ET-VILAINE

Catherine LEPEINTEUR

Tél. : 02 99 02 21 17

Mél. : catherine.lepeinteur@ille-et-vilaine.fr

Web : <https://mediatheque.ille-et-vilaine.fr>

MÉDIATHÈQUE DÉPARTEMENTALE DU MORBIHAN

Yann VIOUX

Tél. : 02 97 63 39 30

Mél. : formation-mdm@morbihan.fr

Web : <https://mediatheque.morbihan.fr>

Le Centre de formation aux carrières des bibliothèques (CFCB)

Le CFCB Bretagne – Pays de la Loire a pour mission de concevoir et de réaliser des actions de formation continue (stages, conférences, journées d'étude, voyages d'étude...), dont l'objectif est de permettre aux personnels des bibliothèques de maintenir ou de parfaire leurs compétences.

Ces actions sont destinées aux titulaires ou aux contractuels en poste au moment où se déroule la formation. Les conférences et journées d'étude sont ouvertes à tous. Le CFCB propose également un programme de formations à distance.

Les formations organisées par le Centre de formation aux carrières des bibliothèques Bretagne – Pays de la Loire sont programmées en fonction des plans de formation des bibliothèques universitaires de ces deux régions. Le CFCB participe également à la commission « Évolution des métiers » de Livre et lecture en Bretagne, qui recense les besoins de formation des personnels territoriaux, et est adhérent de Mobilis en Pays de la Loire.

Plusieurs actions sont organisées en partenariat : ABF, bibliothèques départementales, CNFPT, Drac, Enssib, Livre et lecture en Bretagne, Mobilis, réseau des CRFCB, URFIST... La majorité de ces actions sont gratuites. L'ensemble des tarifs de formation, validés par le conseil d'administration de l'université Rennes 2, est consultable sur le site Internet du CFCB ou sur la plateforme de gestion des formations des CRFCB (12 centres).

Le centre de documentation du CFCB apporte un complément d'information et met en lumière les références des thèmes abordés en stage.

Permanences d'accueil

Lundi : 9 h 00 – 12 h 30 et 13 h 30 – 18 h 00
(17 h 00 en été)

Mardi, mercredi, jeudi : 9 h 00 – 12 h 30 et
14 h 00 – 17 h 30 (17 h 00 en été)

Vendredi : 9 h 00 – 12 h 30

CONTACTS

CFCB BRETAGNE – PAYS DE LA LOIRE

Place du Recteur-Henri-Le Moal
CS 64302
35043 Rennes Cedex
Tél. : **02 99 14 12 95** [accueil du CFCB]
Mél. : **cfcbl@univ-rennes2.fr**

Web : www.univ-rennes2.fr/cfcbl

Plateforme des CRFCB : <https://www.crfcbl.fr>

Emmanuelle OLLIVIER

Coordnatrice de formation
Tél. : **02 99 14 12 35**
Mél. : **emmanuelle.ollivier@univ-rennes2.fr**

Web : <https://intranet.univ-rennes2.fr/cfcbl/formation-continue>

Facebook : <https://www.facebook.com/CFCB-Bretagne-Pays-de-laloire-156072541114787>

Twitter : <https://twitter.com/cfcbl>

L'Unité régionale de formation à l'information scientifique et technique (URFIST)

L'URFIST Bretagne – Pays de la Loire a pour mission de développer l'usage et la maîtrise de l'information scientifique ainsi que des ressources numériques dans l'enseignement supérieur.

Pour cela, elle organise des formations pour les personnels des bibliothèques et des centres de documentation universitaires, pour les enseignants-chercheurs, les chercheurs et les doctorants.

Elle peut organiser plus spécifiquement des formations de formateurs pour les professionnels de l'information et les enseignants des universités, chargés de formations d'usagers ; elle intervient en outre dans les cursus de doctorat, principalement pour la conception et l'animation des formations méthodologiques des doctorants. L'URFIST remplit également une mission de veille et d'expertise dans son champ d'intérêt, ainsi qu'une mission de recherche sur les thématiques de l'information scientifique et de la culture informationnelle. Elle est membre du réseau national des URFIST et participe à ses activités (blog, journées d'étude...).

L'URFIST propose des stages théoriques et/ou pratiques autour des axes suivants : réseaux numériques, recherche et évaluation de l'information, sources et ressources disciplinaires, production de documents numériques, édition électronique et publication scientifique, droit de l'information, outils et techniques de gestion documentaire, traitement et cartographie de l'information, questions théoriques posées par les technologies numériques, pédagogie et didactique de l'information.

Les stages sont gratuits pour les personnels de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation et pour ceux de l'Éducation nationale, payants pour les autres candidats.

Les inscriptions sont limitées selon les places disponibles (de 14 à 20 par stage) ; elles se font en ligne sur la plateforme nationale des formations du réseau des URFIST, SYGEFOR, accessible à l'adresse :

<https://sygefor.reseau-urfist.fr>

Tous les événements (stages, rencontres scientifiques, formations doctorales) du réseau des URFIST sont visibles sous l'onglet « Formations du réseau » et vous retrouverez les formations sous l'onglet « Programme de votre URFIST », sur le lien URFIST de Rennes. L'URFIST de Rennes offre sur son site Web de nombreux supports de formation, des documents, des ressources, des outils pédagogiques en libre accès :

www.sites.univ-rennes2.fr/urfist

CONTACTS

URFIST – UNIVERSITÉ RENNES 2

Place du Recteur-Henri-Le Moal
CS 64302
35043 Rennes Cedex

Marie-Laure MALINGRE

Conservatrice des bibliothèques,
coresponsable de l'URFIST
Mél. : marie-laure.malingre@univ-rennes2.fr

Florence THIAULT

Maître de conférences en sciences de
l'information et de la communication,
coresponsable de l'URFIST
Mél. : florence.thiault@univ-rennes2.fr

Valérie TROTEL

Secrétariat, gestion des stages
Tél. : **02 99 14 14 46**
Mél. : valerie.trotel@univ-rennes2.fr

L'Association des bibliothécaires de France (ABF)

L'Association des bibliothécaires de France (ABF) organise chaque année des journées professionnelles, ouvertes à tous, consacrées aux divers domaines qui font l'actualité et la diversité du métier de bibliothécaire.

L'inscription est gratuite pour les adhérents de l'association ; une participation financière est demandée aux non-adhérents sauf en cas de partenariat avec d'autres structures. L'organisation est réalisée par les bénévoles de l'association : si ce type d'initiatives vous intéresse, n'hésitez pas à les contacter.

CONTACT

DÉLÉGATION RÉGIONALE BRETAGNE

Mél. : abfgroupebretagne@gmail.com

Web : www.abf.asso.fr/6/ABF-Region

L'Association des professionnels de l'information et de la documentation (ADBS)

Créée en 1963, l'ADBS est la première Association des professionnels de l'information et de la documentation en Europe. C'est un réseau national de professionnels de plus de 2 000 membres.

La délégation régionale Bretagne a pour rôle de représenter l'ADBS et de promouvoir la profession sur le territoire breton. Elle organise des formations et des rencontres professionnelles. Les thèmes abordés sont liés à l'actualité et aux évolutions des métiers (manager de l'information, veilleur, records manager, archiviste, documentaliste, document controller, knowledge manager, etc.).

Les formations du catalogue :

www.adbs.fr/formations

peuvent être délocalisées en Région.

L'ADBS est gérée par des bénévoles.

CONTACT

DÉLÉGATION RÉGIONALE BRETAGNE

Mél. : region.bretagne@adbs.fr

Web : <https://www.adbs.fr/groupes/region-bretagne>

Livre et lecture en Bretagne

Établissement public de coopération culturelle (EPCC) créé par l'État, la Région Bretagne, les quatre départements bretons et Rennes Métropole, Livre et lecture en Bretagne constitue un outil des politiques publiques au service des collectivités et des professionnels.

Livre et lecture en Bretagne propose des journées professionnelles qui apportent des informations pratiques et ont vocation à être des temps de réflexion permettant de mieux appréhender l'évolution des métiers du livre et de la lecture. L'établissement anime également des ateliers, lieux d'échange et de partage d'expériences pour les professionnels du secteur.

Livre et lecture en Bretagne coordonne et améliore l'offre de formation pour les bibliothèques, dans le cadre du groupe de travail « Évolution des métiers » qui rassemble les principaux acteurs de la formation des bibliothèques en Bretagne.

CONTACT

Tél. : **02 99 37 77 57**

Mél. : **contact@livrelecturebretagne.fr**

Web : www.livrelecturebretagne.fr

Pour en savoir plus...

Sur les écoles de fonctionnaires :

www.fonction-publique.gouv.fr

Sur la fonction publique territoriale et notamment les concours :

www.cnfpt.fr

www.fncdg.com

Sur les concours de la fonction publique d'État :

www.enssib.fr

www.enseignementsup-recherche.gouv.fr

Sur les concours, les organismes de formation, les formations :

www.abf.asso.fr

<http://blog-bibliotheque.paris.fr/preparerlesconcours>

www.univ-rennes2.fr/cfcb

Sur les offres d'emploi :

<http://adbu.fr/toutes-les-offres-demploi>

<https://biblioemplois.wordpress.com>

www.biblionline.com

www.bpi.fr

www.cnfpt.fr

www.emploi-territorial.fr/accueil

<https://www.enssib.fr/services-et-ressources/emplois-stages>

www.fncdg.com

www.lagazettedescommunes.com

www.livreshebdo.fr

www.univ-rennes2.fr/cfcb [rubrique préparation aux concours, veille emploi]

L'atelier « Évolution des métiers en bibliothèque »

L'atelier « Évolution des métiers », proposé par Livre et lecture en Bretagne, existe depuis plusieurs années. Il se réunit trois fois par an, et est composé d'un représentant de la Drac Bretagne, du CNFPT Bretagne, de chaque médiathèque départementale, de l'ABF Bretagne, du CFCB Bretagne – Pays de la Loire, des villes de Rennes, d'Auray et de Livre et lecture en Bretagne.

Son objectif est de coordonner et d'améliorer le catalogue des formations, notamment en complétant l'offre du CNFPT par plusieurs stages pour répondre au plus près aux attentes des professionnels.

Pour plus d'informations : florence.le-pichon@livrelecturebretagne.fr

Ce *Guide des formations* a été conçu et réalisé par l'atelier « Évolution des métiers en bibliothèque » de Livre et lecture en Bretagne.

Il a été relu par Nathalie PERROT, de l'association Correcteurs en Bretagne.

Coordination de la publication : Florence LE PICHON et Maïlys AFFILÉ

Directeur de la publication : Mathieu DUCOUDRAY

Maquette et mise en pages : Manuel SALAS DE LA FUENTE – www.valabo.com

Catalogue complet des stages consultable sur le site de Livre et lecture en Bretagne, rubrique "Bibliothèques/Formation"

Guide des formations Roll ar stummadurioù

Livre
et
lecture
en
Bretagne

Retrouvez le *Guide des formations* et le catalogue complet des stages et événements en Bretagne sur www.livrelecturebretagne.fr rubrique "Bibliothèques/Formation"

LIVRE ET LECTURE EN BRETAGNE LEVRIOÙ HA LENNADENNOÙ E BREIZH

61, boulevard Villebois-Mareuil
35000 Rennes

Tél. : 02 99 37 77 57

Mél. : contact@livrelecturebretagne.fr

www.livrelecturebretagne.fr

